

„ la simonie proscrite , la liberté des élec-  
 „ tions rétablie. . . . Que ceux qui nous  
 „ vantent la fermeté de sa résistance , ne  
 „ nous cachent pas sa fermeté chrétienne ;  
 „ qu'ils nous représentent ce St. Roi recom-  
 „ mandant à son successeur , d'aimer , d'ho-  
 „ norer l'Eglise & ses ministres ; qu'ils nous  
 „ le montrent protégeant la puissance ecclé-  
 „ siastique , en réprimant ses abus , conser-  
 „ vant les véritables droits de ses tribunaux ,  
 „ & appuyant leurs jugemens de son auto-  
 „ rité : alors nous reconnoissons dans ce hé-  
 „ ros , le serviteur de J. C , le Prince plus  
 „ grand par sa piété que par sa couronne :  
 „ *Non tantùm Imperatorem , sed Christi*  
 „ *servum , non régno sed fide Principem*  
 „ *prædicamus.* „

On voit par ces passages que le Pere Eli-  
 sée n'a point craint de s'élever contre les  
 déclamations du jour , & des préjugés telle-  
 ment accrédités que les meilleurs esprits ne  
 s'en défendent presque plus , & que ceux qui  
 ne les adoptent point , n'osent pas dire trop  
 franchement qu'ils les rejettent. Il faut con-  
 venir cependant que cette fermeté de l'ora-  
 teur ne se soutient point par-tout au même  
 degré ; que pour blâmer plus honnêtement  
 les vices & les erreurs , il donne quelques  
 fois à ceux qui s'en rendent coupables , des  
 louanges assez gauches , quoique d'une ma-  
 nière légère & rapide — Si , dans l'éloge  
 de St. Louis il ne blâme pas les croisades ,  
 il n'ose trop décidément en faire l'apologie ,  
 parce qu'il croit que *les plus sages les ont*